

Saint le **Martin** **VINOUX**

#Naturellement Chartreuse

**Festi'Vinoux revient
vendredi 3 juillet
au Parc des Moaïs**



25 avril | APÉRO CONTES

Les *Martin Dis-Nous* et leur musicienne ont embarqué le public sur le thème "Contes de trésors, trésors de contes" lors de la soirée Apéro Contes. Une parenthèse chaleureuse et conviviale.



25 avril | INAUGURATION

L'inauguration du Point Commun a rassemblé de nombreux habitants venus découvrir ce nouveau lieu de vie et de partage. À vous désormais d'investir ce nouveau lieu de vie au cœur du Village.



26 avril | VIDE GRENIER

Le traditionnel vide-grenier des APE des écoles du Néron et Badinter a été un grand succès grâce à la participation de tous. Les organisateurs remercient exposants, visiteurs et bénévoles, et vous donnent rendez-vous l'an prochain.



12 mai | TRAVAUX

La dernière phase du chantier d'enfouissement des réseaux électriques de la rue du 16 août 1944 se termine : les derniers poteaux électriques ont été retirés. Si vous passez dans le secteur, levez la tête, la perspective est maintenant totalement dégagée.



13 mai | PASSEPORT CITOYEN

Les élèves de CM2 des écoles Simone Veil, Robert Badinter et Néron ont eu la chance de visiter un monument historique emblématique au style néo-mauresque : la Casamaures.



20 mai | SPECTACLE

Les spectateurs de la Maison des Moais ont pu assister à la représentation du spectacle *Le Procès*. Une pièce drôle et instructive sur le rapport de l'humain à la nature.

24 mai | TRANSHUMANCE URBAINE

Une foule nombreuse a accompagné les plus de 500 brebis et agneaux du pont d'Oxford jusqu'au hameau de Narbonne, en passant par l'Hôtel de Ville. Un moment magique pour les petits et les grands. Un grand merci à Eudes Jouët-Pastré et Lise Marrec, bergers qui ont su se rendre disponibles auprès des habitants.



Les élections municipales étant passées, le nouveau Conseil est maintenant installé. L'équipe est désormais pleinement engagée dans ses fonctions. Les élus reconduits poursuivent leur action, tandis que les nouveaux avancent sur les dossiers aux côtés des services.

La confiance renouvelée des électeurs permet à la majorité municipale de poursuivre son action : finaliser les projets engagés et lancer ceux annoncés dans le programme.

La transformation de la piscine Tournesol en centre de glisses urbaines, dont les travaux ont débuté il y a quelques semaines, avance selon le calendrier prévu. En parallèle, nous préparons future exploitation du site afin d'en garantir l'accès à tous les publics, notamment les jeunes et les scolaires. Dans le même esprit, le local kayak est en cours de construction à l'étang Pique-Pierre. Il accueillera le Grenoble Alpes Canoë Kayak et contribuera au développement des sports nautiques de plein air.

Dans l'immédiat, les jeunes peuvent déjà bénéficier de plusieurs aides et actions d'accompagnement. Le dispositif "Coup de pouce départ jeunes" permet une aide forfaitaire pour les départs en vacances. La Ville et la Maison de l'Emploi proposent aussi des jobs d'été pour les 16-18 ans comme pour les plus de 18 ans. D'autres mesures, en partenariat avec le département de l'Isère, seront prochainement proposées.

L'été ne rime pas pour tous avec départs en vacances. C'est pourquoi nous reconduisons, pour les Saint-Martiniers présents sur la commune, un programme estival riche et varié : animations, spectacles, activités sportives et culturelles rythmeront la saison. Le lancement aura lieu le 3 juillet avec le retour de Festi'Vinoux, transformé en grand concert "bal à facettes". Illustration de la ville vivante que nous défendons.

Le retour des beaux jours s'accompagne de fortes chaleurs, comme lors de l'épisode de ces dernières semaines. Les élèves de la commune ont pu éprouver l'efficacité des brasseurs d'air récemment installés dans les écoles. Ils font l'unanimité ! Ce choix traduit une volonté claire : améliorer le confort tout en privilégiant des solutions plus durables que la climatisation classique. Ces épisodes appellent à la vigilance et à quelques réflexes simples : boire régulièrement de l'eau et privilégier les lieux frais. Les parcs, comme celui de l'avenue du Général Leclerc, offrent des espaces adaptés. Le parc de l'étang est également particulièrement propice en cette saison, bien que la baignade soit interdite.

Par ailleurs, la Ville a engagé l'acquisition d'une propriété au Village, qui deviendra un nouveau parc paysager dans ce secteur. Il offrira un espace ombragé pour tous, grâce à la qualité des arbres et de la végétation qui le compose

Je vous souhaite un très bel été.

Très cordialement,
Sylvain Laval



26 avril | COMMÉMORATION

La Ville a rendu hommage aux héros et victimes de la déportation, place du Village. Merci à Clothilde Laquais et Gaspard Perraud pour la lecture de textes émouvants.

8 mai | COMMÉMORATION

Le Maire Sylvain Laval, les élus et les habitants de la commune se sont réunis place du Village pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Les élèves de CM2 du Passeport citoyen ont déposé les gerbes de fleurs et une rose par soldat "mort pour la France" durant le conflit, sous l'œil des élus, du piquet d'honneur du 7^e bataillon de Chasseurs Alpains de Varcès, des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Egrève et des nombreux habitants présents. Le chœur des résidents de Sainte-Agnès, les gruppetti et les petits chanteurs du FAL ont fait résonner la Marseillaise et *La croisades des enfants* de Jacques Higelin.



Festi'Vinoux

au Parc des Moais

VENDREDI 3 JUILLET

dès **19H30**
buvette et restauration

20H30
début du Bal à Facettes,
de la Compagnie des Gentils

Vendredi 3 juillet a lieu Festi'Vinoux, une soirée festive et conviviale annuelle qui lance la programmation estivale de la Ville. L'événement prend place au Parc des Moais, un cadre idéal pour profiter d'un moment en plein air entre amis, en famille ou entre voisins.

Sur place dès 19h30, présence d'un foodtruck et d'une buvette pour permettre à chacun de se restaurer avant et pendant le spectacle.

Point d'orgue de la soirée, un concert est proposé à 20h30. Petits et grands sont invités à venir partager cette soirée placée sous le signe de la musique et de la bonne humeur avec **La Compagnie des Gentils** où un DJ et trois chanteurs aux tenues étincelantes revisiteront les plus grands succès de la chanson française dans une ambiance magique et immersive. Du répertoire intemporel d'Édith Piaf aux tubes incontournables d'artistes contemporains comme Aya Nakamura, les morceaux s'enchaînent sous forme de medleys originaux et entraînants. De quoi faire danser toutes les générations et transformer le parc des Moais en véritable dancefloor.

Le public est chaleureusement invité à venir vêtu de son plus bel habit de lumière afin de participer à l'ambiance scintillante de la soirée.

Une belle soirée estivale en perspective à ne pas manquer !

+ D'INFOS smlv.fr

Événement gratuit (sauf restauration)

En cas de météo défavorable, la soirée aura lieu à la Maison des Moais



"Le Bal à Facettes", La Compagnie des Gentils
© Ville de Brignais





Un futur local pour le kayak aux abords de l'étang Pique-Pierre

La Ville construit un local expressément conçu pour la pratique du kayak, afin de favoriser la pratique des sports aquatiques en plein-air et mettre en valeur les espaces naturels de la commune.

Le chantier a commencé au début du mois de mai.

Situé à l'extrémité sud de la Zone d'Activités du Néron, l'étang Pique-Pierre est un lieu apprécié des Saint-Martiniers pour sa beauté, son calme et sa biodiversité. C'est également un endroit dans la commune pour la pratique du kayak. L'association Grenoble Alpes Canoë Kayak y propose régulièrement des écoles de pagaie.

Après les premières rénovations ayant eu lieu sur l'étang avec la mise en place de pontons et la transformation du secteur en parc, ce local de kayak permet de faciliter la pratique de ce sport. L'objectif est de proposer un équipement simple et fonctionnel qui puisse accueillir le matériel nécessaire à cette activité et les pratiquants dans les meilleures conditions.

Le surface du local sera de près de 60 m² avec un parvis de 38 m². Le bâtiment sera composé de deux vestiaires pouvant accueillir 19 personnes chacun, de douches avec accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, d'un local technique et un bureau pour l'association de kayak. Des rangements extérieurs sont également prévus avec des racks permettant de ranger une soixantaine de kayaks. L'intégration du bâtiment dans l'environnement naturel du site constituera également un point important du projet afin de préserver le caractère paysager de l'étang.

À travers cette initiative, la commune poursuit son engagement en faveur de la valorisation de son patrimoine naturel et du développement d'activités accessibles à tous.

Coût du projet :
250 000 € HT

**Subvention du
Département de l'Isère :**
56 250 € TTC

Découvrez le kayak avec le GACK

En attendant l'ouverture du local et comme chaque année, Grenoble-Alpes Canoë-Kayak revient à l'étang de Pique-Pierre en organisant des initiations les deux premiers mercredis du mois de juillet.

L'activité est limitée aux jeunes de plus de 7 ans pour que tout le monde puisse diriger l'embarcation et se déroulera de 14h à 17h où trois groupes de 10 enfants ou adolescents passeront chacun 1h sur l'eau pour s'amuser tout en progressant !

N'oubliez pas vos chaussures d'eau, votre casquette et votre crème solaire !

 gack.kayak@gmail.com et 04 76 51 56 02

Brasseurs d'air dans les groupes scolaires

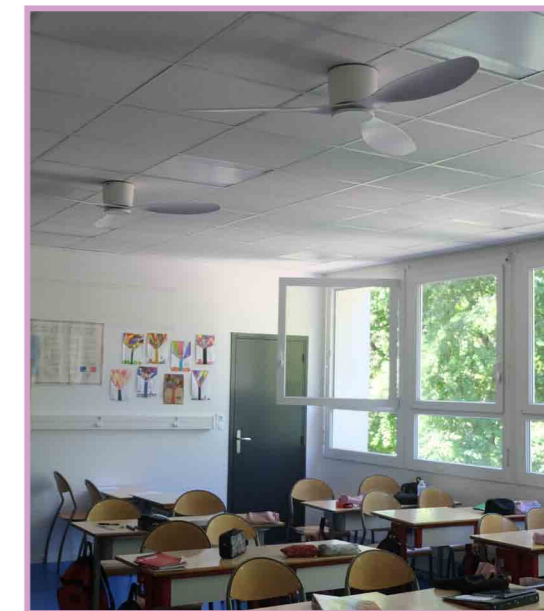
Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes éducatives lors des épisodes de fortes chaleurs, la Ville a procédé à l'installation de brasseurs d'air dans tous les établissements scolaires ainsi qu'à l'accueil de loisirs Jacqueline Samuel - Les éclats de rire.

Les brasseurs d'air contribuent à réduire la sensation de chaleur en favorisant une meilleure circulation de l'air. Cette solution apporte ainsi un confort supplémentaire aux enfants et au personnel scolaire pendant les périodes estivales ou lors des pics de chaleur de plus en plus fréquents.

Ce choix s'inscrit également dans une démarche vertueuse. En effet, les brasseurs d'air représentent une alternative plus durable à la climatisation traditionnelle, dont la consommation d'énergie, les coûts de fonctionnement et les rejets sont nettement plus importants. Ils permettent d'améliorer les conditions d'usage des bâtiments tout en limitant l'impact environnemental des équipements installés.

À travers cet investissement, la collectivité poursuit son engagement en faveur du bien-être des usagers des écoles et de l'amélioration du cadre de vie dans les équipements publics.

Coût total de l'installation : 43 214 €



Conformité et sécurité : de nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération et de nouvelles limitations de vitesse

Conformément à la réglementation en vigueur, des panneaux matérialisant les entrées et sorties de "zones d'agglomération" ont été installés route de Narbonne et route de Clémencières.

Elles s'accompagnent de nouvelles limitations de vitesse. Ces dernières répondent à plusieurs objectifs : réduire les excès de vitesse régulièrement signalés par les habitants dans ces zones, améliorer la sécurité des piétons et cyclistes, mais aussi harmoniser la signalisation avec les standards nationaux, pour une meilleure lisibilité et une application cohérente des règles de circulation.

Par ailleurs, dans le cadre du projet de remplacement de la signalétique communale, de nouveaux panneaux ont également été installés afin d'indiquer l'emplacement des différents hameaux de la commune.

Emploi

Petits boulots d'été (de 16 à 17 ans)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux jeunes de 16 à 17 ans non révolus, habitant la commune et n'ayant jamais participé au dispositif, de travailler 20 heures par semaine pendant les vacances scolaires. Deux sessions sont prévues : du 27 au 31 juillet ou du 3 au 7 août.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le CCAS au 04 76 85 14 50. La fiche de candidature est disponible à l'Hôtel de Ville ou sur le site internet de la commune jusqu'au 19 juin rubrique S'informer > Emploi > Petits boulots 16 -17 ans

Jobs dating

Dans le cadre du printemps de l'emploi, la Maison de l'emploi et des entreprises de l'Isère (MIFE) organise une session de jobs dating à la Maison des Moais le 11 juin de 9h à 12h. L'objectif ? Rencontrer les entreprises et secteurs qui recrutent et bénéficier de nouvelles opportunités professionnelles.

+ D'INFOS inscription jusqu'au 5 juin auprès de votre conseiller emploi, au 04 76 13 18 05 ou contact@mee-mife.fr

Les inscriptions à l'accueil de loisirs, c'est maintenant !

Les vacances d'été arrivent à grand pas, il est donc temps d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs !

Comme chaque année, trois programmes d'activités adaptés aux enfants et jeunes de différentes tranches d'âge (3-5 ans, 6-9 ans et 10-15 ans) sont proposés. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} juin pour les Saint-Martiniens et le 8 juin pour les extérieurs.

Entre sorties à la journée, animations, ateliers manuels, activités culturelles, ludiques ou sportives, il y en aura pour tous les goûts !

+ D'INFOS smlv.fr > s'informer > l'accueil de loisirs

Coup de pouce départ jeunes

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) poursuit son aide au départ en vacances *Coup de pouce départ jeunes*. Dix jeunes âgés de 18 à 21 ans pourront bénéficier de ce dispositif. Cette aide, d'un montant de 150€, sera octroyée.

Pour bénéficier de cette opportunité, il faut être domicilié dans la commune, partir seul ou en groupe (maximum 3 personnes) pour une durée minimale de 4 jours et 3 nuits en France métropolitaine.

Vous êtes intéressé ? Un dossier est disponible sur le site de la Ville *S'informer > Jeunes 16 ans et +* ou à l'Hôtel de Ville.

N'oubliez pas de le retourner avant le 30 juin pour ne pas manquer cette chance.

+ D'INFOS CCAS de la Ville au 04 76 85 14 50



Plan canicule : un registre pour les personnes vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient à jour un registre confidentiel pour recenser les personnes âgées, retraitées, isolées ou en situation de handicap.

En cas de forte chaleur ou de crise sanitaire, ce dispositif permet de leur venir en aide rapidement.

Si vous êtes concerné ou connaissez une personne dans cette situation, contactez le CCAS au 04 76 85 14 50.

+ D'INFOS smlv.fr > s'informer > solidarité > registre des personnes fragiles ou au 0 800 06 66 66 (Canicule Info Service).

Lutte contre les rodéos urbains

Les rodéos urbains sont toujours trop présents, en particulier avec le retour des beaux jours. La police nationale a mis en place un service en ligne, pour les signaler. Vous pouvez y envoyer des photos, des renseignements, des plaques d'immatriculation. En plus de l'appel au 17, ce signalement a pour but de cartographier les rodéos pour ensuite accentuer la présence policière sur le terrain.

Vous pouvez également signaler des rodéos urbains à l'adresse suivante : rodeos38@interieur.gouv.fr.

Ces signalements, à défaut de déclencher l'intervention immédiate des forces de l'Ordre, sont essentiels à la remontée d'informations et permettent d'identifier les secteurs où il sera nécessaire de programmer des opérations de Police.

+ D'INFOS masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/signaler-rodeo



Le Conseil municipal en actions

Budget supplémentaire (BS) 2026

Le Conseil municipal adopte un budget supplémentaire permettant l'acquisition d'un terrain bâti au Village pour 1 400 000€ et de l'Église Saint-Jean-Marie-Vianney pour 120 000€.

Acquisition de la propriété cadastrée AT 73-74-354-391

Cette propriété, d'une superficie de 9 211 m², située place du Village, est acquise par la commune de Saint-Martin-le-Vinoux, selon le prix fixé par l'avis des Domaines, à 1 400 000€ afin d'offrir aux habitants un parc public de qualité au cœur du village, accessible à tous. Située à proximité du groupe scolaire Simone Veil et de la place du Village récemment rénovée, elle viendra renforcer l'attractivité et la qualité de vie du centre-bourg.

Acquisition de l'emplacement réservé n°29 sur les parcelles AY 88-190

L'Association diocésaine de Grenoble, propriétaire de l'Église, l'a mise en vente. La Commune achète les parcelles AY 88-190 au prix de 120 000€.

Retrouvez les délibérations sur smlv.fr > Découvrir > Votre mairie



Plantations bisannuelles

Les services techniques de la mairie procèdent à l'installation de plantations "printemps/été" (pétunias, géraniums...) pour remplacer celles d'hiver qui ne supporteront bientôt plus les chaleurs estivales. Certaines plantations hivernales sont toutefois encore en fleurs comme les pensées et myosotis.

Si vous voyez les services intervenir pour faire le remplacement, n'hésitez pas à demander si vous pouvez récupérer les fleurs sur le point d'être retirées, elles vous seront remises gratuitement.

Réponse n°5 calendrier



Voici la réponse au défi du calendrier 2026 pour le mois de mai. Il s'agit de l'ancien café restaurant du Lion d'or situé 27 rue du 26 mai 1944, aujourd'hui fermé.

Bravo à ceux qui l'ont trouvé !

Tribunes politiques



MAJORITÉ MUNICIPALE Saint-Martin-le-Vinoux à cœur

En ce début de mandat, nous poursuivons notre engagement pour la commune. Dans cet esprit, nous avons construit un travail de mémoire de manière partenariale qui a vu le jour le 26 mai. Nous avons honoré la mémoire des 37 victimes du bombardement du 26 mai 1944, mais avons également choisi de faire résonner pour la première fois une chanson jusque-là restée muette, écrite par Marguerite Alpe, Saint-Martinière.

54 élèves du collège Chartreuse ont interprété cette chanson écrite par la femme de Félix Faure, qu'ils avaient prévu de partager à la Libération avec les écoliers. Félix Faure a été tué 3 jours avant : elle n'avait malheureusement jamais été chantée. Les collégiens de 3e et leur professeur se sont mobilisés durant plusieurs semaines pour s'approprier la chanson, créer un arrangement et l'interpréter devant le public présent (voix et instruments). Cela leur a permis d'obtenir le "Prix spécial d'initiative mémorielle originale" décerné par l'Association des membres de l'Ordre national du Mérite.

Cette commémoration s'est inscrite dans un travail de mémoire plus large, mené tout particulièrement avec le collège Chartreuse, débuté en 2023 par l'inauguration de l'esplanade Raymond Savoyat, grand résistant, puis en 2024 avec la cérémonie du 11 novembre.

Nous souhaitons féliciter et remercier les élèves, les professeurs et l'équipe de direction pour s'être approprié notre proposition et pour avoir construit autour un réel projet pédagogique primé qui aboutit remarquablement.



MINORITÉ MUNICIPALE Place aux habitants

Lors du conseil municipal du 11 mai, notre groupe a réaffirmé une exigence simple : le respect de la loi et des règles démocratiques. Nous avons défendu une représentation proportionnelle de la minorité dans les commissions, condition essentielle d'un véritable pluralisme. Nous avons demandé des clarifications sur plusieurs dossiers structurants, notamment la stratégie foncière relative aux biens "La Saucisse" (Village), au 141 avenue Leclerc (Néron) et à la future acquisition de la maison Fayolle (Village) pour 1,4 M€. Nous avons alerté sur les conséquences concrètes d'une fermeture de classe à Badinter et sur le besoin renforcé de postes d'ATSEM. Enfin, dans un contexte financier favorable (8 M€ de résultat), nous appelons à des choix utiles et lisibles, en investissant dans des projets du quotidien : cuisine centrale, maison des jeunes et des habitants, mobilités de proximité, éclairage public adapté, plutôt que de multiplier les annonces sans cap clair.



LUTTE OUVRIÈRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS SAINT-MARTIN-LE-VINOUX Christine TULIPE

Remerciements
Merci aux 116 électeurs qui ont voté pour notre liste, montrant ainsi leur colère et leur révolte contre cette société profondément injuste, où les richesses sont accaparées par les plus riches, et où à l'opposé, dans les milieux populaires les difficultés quotidiennes ne cessent de s'accroître.

Je suis révoltée aussi par tous ces travailleurs qui n'ont pas pu voter, car non européens, pour qui aucun gouvernement n'a eu le courage d'accorder le droit de vote à ces élections locales.

Essai de vélo à assistance électrique (VAE)



Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) via le service Mvélo+ propose à la commune de Saint-Martin-le-Vinoux de faire découvrir gratuitement à 10 habitants le vélo à assistance électrique pour la période du 10 septembre au 8 octobre. Il vous faudra vous inscrire en ligne via le QR code ci-contre.

Les personnes souhaitant s'inscrire devront se munir de leur carte d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un RIB. Les 10 premiers inscrits seront sélectionnés. Le jour-j les habitants se présenteront Place de l'Horloge à 17h30 pour recevoir leur vélo et les consignes d'utilisation de la part de l'animateur Mvélo+. À l'issue du test, les habitants satisfaits pourront prolonger leur location ou bénéficier de conseils pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.



Résultats des élections métropolitaines : urlr.me/JBjCbX

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

FESTI'FAL du Foyer Arts et Loisirs

SAMEDI 13 JUIN | 14H30 > 21H30

Le FAL vous invite à son événement festif de fin d'année qui présente tous les talents artistiques de l'association.

14h30 > 17h30 : Un stage de découverte d'arts plastiques adultes est proposé dans l'atelier Morisot. Inscription obligatoire : falsmv@orange.fr

18h > 21h30 : Un concert sera également proposé avec la chorale À Chœur et Accords, les Grupetti, l'ensemble à cordes et les élèves de la section musique classique et musiques actuelles (piano, guitare, batterie, cuivres, violon, chant).

Des projections des œuvres des cours d'arts plastiques seront affichées sur un écran géant durant les prestations.

Entrée libre fal-smv.fr

Enquête à la bibliothèque Pierre Fugain

La bibliothèque vous propose un jeu d'enquête immersive sur tablette numérique. À l'aide de panneaux présents dans la bibliothèque vous devrez faire appel à votre esprit de déduction pour trouver qui a assassiné Lemaure.

Cette aventure interactive vous invite à entrer dans une fiction pour en devenir l'un des protagonistes. Une expérience à vivre en solo, en tandem, en famille...

L'enquête est gratuite et disponible à partir de 12 ans.

Exposition Fragments de culture

La Ville vous invite au vernissage de son exposition rétrospective de photographies jeudi 2 juillet à 18h30 à l'Hôtel de Ville. À travers cette exposition, explorez l'engagement de la commune en matière d'accès à la culture. Revivez plus de 10 ans de spectacles, de moments poétiques, joyeux et de partages.

L'art est à la fois un langage qui donne la parole à ceux qui l'ont peu, à la fois un outil social de rencontre mais c'est aussi un lieu magique où l'imaginaire s'exprime, un lieu où se croisent rêverie et réalité. L'art, c'est un peu tout ça et à Saint-Martin-le-Vinoux on aime faire rêver petits et grands. Car là où il y a du rêve germe l'espoir.

C'est pourquoi toute l'année la Maison des Moais est animée par des spectacles de théâtre, de musique, ou de danse. C'est aussi pour cela qu'un programme de médiation artistique est constitué en lien avec les directrices de chaque école pour permettre à tous les élèves de se familiariser avec le spectacle vivant et les équipements de proximité que la Ville leur met à disposition.

C'est encore pour cela que la Ville propose chaque année des événements tels que le Carnaval, Festi'Vinoux ou encore Tous au parc cet été qui offrent multiples occasions de "faire ensemble" autour de pratiques à la fois artistiques et sportives, ouvertes à toutes et tous et gratuites. Mais que seraient ces rendez-vous sans un public tel que Vous ?

Vos associations

Pétanque avec L'ASL

Avec les beaux jours revenus, quoi de mieux qu'une petite partie de pétanque au grand air.

L'Amicale Sports et Loisirs propose des sessions tous les vendredis dès 16h30/17h sur la Place du Village suivi d'un pot de l'amitié dans les locaux du Point Commun, le nouveau lieu de vie qui a été inauguré récemment.

Gérard 0607816773 ou Sylvie 0686205536

Le retour des pizzas de l'AAAEL



Comme tous les ans au mois de juin, l'association des Amis de l'ancienne école de Lachal vous convie à sa soirée pizzas cuites au four à bois.

Elle aura lieu samedi 13 juin à partir de 19h30 au hameau de Lachal. Ainsi Danse ! assurera encore cette année l'ambiance musicale et dansante de la soirée.

et réservation obligatoire : pizzalachal2024.blogspot.com



Matinée portes ouvertes du FAL

Samedi 27 juin, de 10h à 12h, le Foyer Arts et Loisirs présentera l'ensemble de ses activités et proposera un atelier découverte d'arts plastiques destiné aux enfants.

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 seront également ouvertes. Pour les inscriptions des enfants, pensez à vous munir de votre attestation CAF. Une attestation de domicile sera également demandée afin de bénéficier du tarif résident.

falsmv@orange.fr

Radio club

Une nouvelle antenne a été installée pour permettre aux membres du Radio-club de pratiquer la radio amateur.

La venue de cette antenne a pu susciter des interrogations légitimes de la part de certains habitants à savoir, est-ce que les antennes de radio amateur sont dangereuses ? La réponse est non car ces dernières sont environ 50 à 100 fois moins puissantes qu'une antenne de téléphone. Vous n'avez donc pas à vous inquiéter.

Spectacle vOixYâge

Compagnie La Fine O'aille

Jeudi 9 juillet - 18h - Parc Gontier

Un voyage musical et corporel à partager en famille dès 8 mois (35 min)

Sous une grande voile rouge, deux corps et deux voix vont jouer ensemble au fil de chants venus d'ailleurs. Accompagnés de leurs instruments de musique, les deux personnages vont naviguer sur des mélodies à la fois douces et rythmées, goûter aux langues africaines, slaves, arabes, imaginaires... et traverser de nombreuses émotions.

Repli Maison des Moais en cas de pluie.



Changement d'horaires au Point Commun

Inauguré le 25 avril, le Point Commun est un nouveau lieu de vie sur la commune. Quelques ajustements horaires sont à prévoir jusqu'à cet été :

Mardi, jeudi et vendredi : 12h - 20h
(le vendredi jusqu'à 22h en cas d'événement)
Mercredi : 15h - 20h
Samedi : 9h - 13h

De nombreux événements et animations sont à prévoir cet été avec des concerts, spectacles et ateliers.

Instagram : @_lepointcommun
Facebook : Le Point Commun - Saint-Martin-le-Vinoux



Trail du Néron®

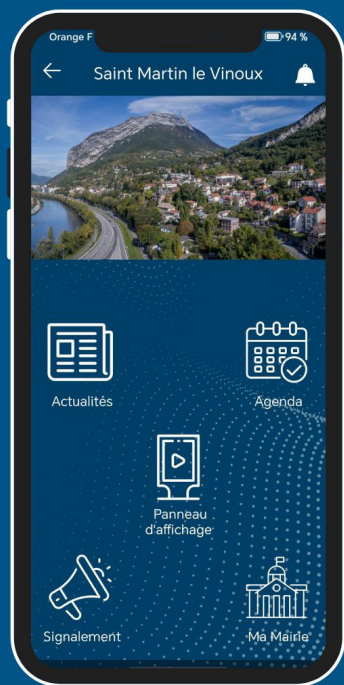
Rendez-vous vendredi 18 et dimanche 20 septembre pour la 5^e édition du Trail du Néron®, organisé par la section athlétisme de l'USSE.

Au programme : deux courses semi-nocturnes le vendredi soir, puis des parcours de 3,3 à 60km le dimanche à travers les paysages spectaculaires de la Chartreuse, dont deux à Saint-Martin-le-Vinoux. Sensations garanties !

trailduneron.fr

Toute l'information municipale sur
votre smartphone avec l'appli

CentoAccess



- Toutes les actualités et évènements de la commune
- Un accès facilité aux informations pratiques (démarches, urbanisme, scolaire...) et aux panneaux lumineux
- Un système d'alerte en temps réel pour les évènements ponctuels (incidents, coupure de courant...)

**Téléchargez
gratuitement
l'application**



Android



Iphone



Pharmacies de garde

13 et 14 juin

La Monta - 04 76 75 60 69
8 place Pompée
Saint-Égrève

20 et 21 juin

Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire
Le Fontanil-Cornillon

27 juin

La Pinéa - 04 76 75 43 33
71 avenue du G^{al} de Gaulle
Saint-Égrève

28 juin

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble
Saint-Égrève

4 et 5 juillet

Barnave - 04 76 75 43 42
36 rue de Saint-Robert - Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou 0825 74 20 30



Agenda

Jeudi 11 juin

Jobs dating

9h - 12h | MEE-MIFE Isère, Saint-Égrève

Samedi 13 juin

• Festi'Fal

14h30 - 21h30 | Maison des Moaïs

• Les pizzas de l'AAAEL

19h30 | Hameau de Lachal

Mardi 16 juin

Cérémonie de clôture du Passeport citoyen

18h | Maison des Moaïs

Jeudis 18 et 25 juin

Repair café de l'association *Vinoux réparation*

14h - 18h | Maison des Moaïs, salle Coluche

Jeudi 18 juin

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

17h | Place Charles de Gaulle

Vendredi 19 juin

Date limite candidature jobs d'été

Hôtel de Ville

Samedi 27 juin

• Portes ouvertes du Foyer Arts et Loisirs

10h - 12h | Maison des Moaïs

• Contes Martin, dis-nous !

17h - 18h | Bibliothèque Pierre-Fugain

Mardi 30 juin

Date limite inscription

Coup de pouce départ jeunes

Hôtel de Ville

Jeudi 2 juillet

Vernissage de l'exposition *Fragments de culture*

18h30 | Hôtel de Ville

Vendredi 3 juillet

Festi'Vinoux

19h30 | Parc des Moaïs



Lundi 6 et mardi 7 juillet

Stage d'arts plastiques pour enfants

9h - 12h | Foyer Arts et Loisirs

Jeudi 9 juillet

Spectacle vOixYâge

18h | Parc Gontier



Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



04 76 85 14 50



smlv.fr



mairie@smlv.fr



Ville de Saint Martin le Vinoux



@st_martin_le_vinoux

